

# Formation « Conseils locaux de santé mentale : méthodes et pratiques »

## Niveau 1

### JOUR 1 - Le contexte des CLSM

---

#### **Matin (9h30 – 12h30) : Philosophie des CLSM**

- Temps de présentations
- Table ronde : Rappel de l'intérêt, des valeurs et des grands axes d'actions des CLSM. (Intégration dans la Cité, implication des acteurs locaux, dynamique participative...) avec des acteurs impliqués au niveau institutionnel.

#### Intervenants :

- Jean-Luc Roelandt, Directeur du CCOMS et psychiatre
- Pauline Guézennec, Chargée de mission « CLSM » pour le CCOMS et sociologue

#### **Après-midi (13h30 – 16h30) : Focus sur le rôle des coordonnateurs**

- Atelier participatif de réflexions en groupe pour aider à définir ce rôle.

Contenus : Le groupe sera amené à co-construire une réflexion sur la fonction ? Les limites ? L'expertise des coordonnateurs de CLSM ? Une analyse commune sera amenée concernant l'articulation entre les différents partenaires à mobiliser.

#### Animatrices :

- Sophie Arfeuillère, Chargée de mission « formations » pour le Psycom et formatrice
- Pauline Guézennec, Chargée de mission « CLSM » pour le CCOMS et sociologue

### JOUR 2 - La participation des acteurs

---

#### **Matin (9h30-12h30) : La participation des usagers-citoyens**

- Intervention et échanges sur ce qui peut faire obstacle à cette participation.

Contenus : Les usagers des services de psychiatrie doivent être impliqués dans les dispositifs CLSM car ils sont au cœur de tout ce que cherche à développer ce type de concertation. Leur place ainsi que la dénomination de leurs statuts reste un débat ouvert, qui sera essentiel à aborder.

#### Intervenants :

- Vincent Demassiet, président du GEM Ch'tis Bonheurs, membre du CISSMC

#### **Après-midi (13h30–16h30) : Implication des élus**

- Echanges d'expériences et transmission d'un outil de sensibilisation clé en main

Contenus : La mobilisation des élus dans les dispositifs CLSM est indispensable. Cependant, sur le terrain cette mobilisation n'est pas toujours ressentie de manière forte. L'expérience de l'association «Elus, santé publique et territoires » (ESPT) apportera un éclairage concret sur l'implication des élus et les leviers pour les mobiliser. En complément, un programme de sensibilisation, développé par le Psycom sera apporté comme moyen et outil éprouvé facilitant cette mobilisation.

#### Intervenants :

- Raghnia Chabane, Adjointe à la politique de la ville, sécurité et citoyenneté- Ville de Mons en Baroeul
- Sophie Arfeuillère, chargée de mission « formation » pour le Psycom

# Formation « Conseils locaux de santé mentale : méthodes et pratiques »

## Niveau 1

### JOUR 3 – La prise en compte des situations individuelles

---

**Journée (9h30- 17h00): Les questions éthiques et juridiques posées par les CLSM, du point de vue de la psychiatrie – Quels outils pratiques ?**

Contenus : Présentation des expériences de cellules de cas complexes en France et état des lieux. Puis analyse juridique globale.

Les CLSM bien qu'étant des dispositifs au service de la collectivité, traitent régulièrement de situations individuelles qui ont trait aux modalités des soins psychiatriques : Soins à la demande d'un représentant de l'Etat (SDRE), rédaction de chartes, développement de cellules de cas complexes, débat autour du secret partagé, place de l'utilisateur... Toutes ces questions seront abordées sous l'angle juridique rendant compte de leurs réflexions en la matière.

Intervenantes :

- Valériane Dujardin, juriste, EPSM Lille-Métropole
- Pauline Guézennec, Chargée de mission CCOMS

### JOUR 4 – La lutte contre la stigmatisation

---

Contenus :

Les CLSM ont pour mission de travailler le changement de regard sur les maladies psychiques. Comment informer au mieux sur les troubles psychiques dans le cadre des CLSM ? Quelles actions le CLSM peut développer pour impacter sur les perceptions ? Quelle méthodologie ?

**Matin (8h30-12h) : Les bases théoriques pour comprendre**

- Apports de réflexions et de méthodologies pratiques

Explication sur les mécanismes à l'œuvre dans les processus de stigmatisation et rappel des impacts de ces phénomènes sur les personnes vivant avec un trouble psychique. Transmission des méthodologies d'actions recommandées par la littérature.

**Après-midi (13h–15h30) : Les leviers d'action pour agir**

- Expérimentation des outils (2h)
  - ✓ Le thermostat des motivations
  - ✓ Construire son outil : rappel du B-A BA des questions à se poser avant de créer ou d'utiliser un outil. Démonstration et expérimentation (1h)
    - Elaboration d'une feuille de route
  - ✓ Elaboration d'une feuille de route à plusieurs niveaux (court, moyen et long terme).
  - ✓ Evaluation

Intervenante :

Animée par Pauline Guézennec et Sophie Arfeuillère